

Syndicat étudiant du cégep Marie-Victorin
7000, rue Marie-Victorin, local E-017
Montréal, Québec
H1G 2J6
Téléphone : 514-325-0150, poste 2427
Télécopieur : 514-328-3815

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
Tenue à la salle désilets, le 23/10/2019

Ordre du jour

[Quorum constaté à 12h34]

0. Ouverture
 1. Procédures
 - 1.1 Animation et secrétariat
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption du dernier PV
 2. Élection
 3. Info grève
 4. Avis de motion
 5. Programme d'étudiant réfugié
 6. Santé et diversité sexuelle
 7. GNL Québec
 8. Loi 21
 9. Budget
 10. Préoccupations des membres
 11. Varia

0. Ouverture

1. Procédures

1.1 Animation et secrétariat

Marie-Maude propose :

Que Istvan Szalai soit à l'animation et que Nicolas Longtin-Martel soit au secrétariat

Éliane appui

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Kim propose *l'adoption de l'ordre du jour*

Luc appuie

Martin propose *d'amender l'ordre du jour et d'ajouter un point budget*

Jonathan appuie

Adopté à l'unanimité

1.3 Adoption du dernier PV

Marie-Maude propose *l'adoption du dernier procès-verbal du 18 septembre 2019*
Mégane appuie

Point privilège

Éliane propose :

Limiter toutes les interventions à un maximum de 1 minute par personne

Kim appuie

2. Élections

Dominique se propose *pour être délégué à la pédagogie.*

Adopté à l'unanimité

Mégane se propose *pour être adjointe à la vie étudiante*

Adopté à l'unanimité

3. Info grève et point grève

Jordan propose :

Que les stages soient aussi en grève lors des journées prévues à la session automne 2019.

Dieuda appuie

Adopté à l'unanimité

4. Avis de motion

Marie-Maude propose :

Considérant les valeurs humanistes du SECMV;

Considérant notre capacité collective à faire une différence significative;

Considérant le petit coût individuel à payer pour faire une différence et changer des vies;

Je propose que la cotisation étudiante soit augmentée de 1,25\$ et que ce dollar puisse servir à l'accueil annuel d'un.e étudiant.e réfugié.e.

Adopté à l'unanimité

Marie-Maude propose :

Que le SECMV déplace l'article 58 (Cotisation de l'Exil) et l'article 59 (Cotisation comité d'Improvisation) des Statuts et règlements du SECMV pour qu'ils précèdent l'article 9 (Cotisation) par souci logique.

Adopté

Émilia propose

Considérant que le café l'exil offre une alternative intéressante aux étudiant-es désirant manger plus santé et à moindre coût.

Considérant que le café l'exil fait partie du patrimoine du cégep Marie-Victorin depuis 2004.

Considérant que l'exil est en péril et que, si d'ici peu de temps nous ne constatons pas un changement majeur dans nos ventes, nous serons dans l'obligation de fermer le café.

Que la cotisation par étudiant versé au café l'Exil soit augmentée de 0,25\$.

Adopté

5. Programme d'étudiant réfugié (PÉR)

Marie-Maude propose :

Considérant l'ampleur de la crise mondiale des réfugié-e-s;

Considérant le manque de volonté politique des dirigeants de ce monde pour accueillir ces populations en exil;

Considérant que le SECMV s'est engagé à lutter contre toutes les formes d'oppressions;

Considérant que 90 institutions scolaires partout au pays dont le Cégep du Vieux-Montréal et le Cégep de Montmorency ont déjà réalisé le défi et font parties de la solution;

❖ ***Que le SECMV se mobilise concrètement contre les politiques anti-migratoires;***

❖ ***Que le SECMV se positionne favorablement à l'accueil des réfugiés au Québec;***

❖ ***Que dans ce sens, le SECMV s'engage à soutenir financièrement la réalisation de parrainages d'étudiant-e-s réfugiée-e-s au Cégep Marie-Victorin en allouant un budget de 10 000 (dix mille) \$ par année (2 sessions) au comité Programme Étudiant Réfugié (PÉR) du Cégep Marie-Victorin pour la première année;***

❖ ***Que le SECMV participe activement à l'accueil et l'inclusion de ces jeunes au sein de notre communauté.***

Olivier appuie

Adopté à l'unanimité

6. Santé et diversité sexuelle

Considérant que le taux de gonorrhée a augmenté depuis 2016 de 87%, de chlamydia de 13%, et la syphilis de 76%

Considérant que le cégep est un établissement scolaire qui devrait promouvoir la santé.

Que le syndicat fasse des démarches auprès de la direction pour que des distributrices de condoms gratuits soient disponibles dans toutes les toilettes.

Que le syndicat fasse un partenariat avec un organisme communautaire afin de faciliter la distribution des condoms au Cégep.

Maxime appuie

Adopté à l'unanimité

Kim propose :

Considérant que des organismes et des publicités abolitionnistes au sujet du travail du sexe ont été vus au cégep et que ceux-ci contribuent à la marginalisation des travailleuseEUSEs du sexe et au maintien de leurs mauvaises conditions de travail.

Que le syndicat invite un panel de travailleuseEUSEs du sexe afin de parler de santé sexuelle et de démystifier les enjeux liés à leur travail.

Mégane appuie

Adopté à l'unanimité.

Olivier propose :

Considérant que le cégep est fréquenté par un nombre considérable de personnes issues de la diversité sexuelle

Considérant que les toilettes genrées renforcent les stéréotypes de genres néfastes au sujet des hommes et de la culture du viol.

Considérant que la file des toilettes des femmes est souvent plus longue que celle des hommes.

Considérant que tout le monde devrait se sentir à l'aise et inclus de la même façon dans l'établissement.

Considérant que le règlement du cégep stipule que la discrimination est interdite au sein de son établissement et que cela signifie que tou-tes ont droits au même traitement.

Que le SECMV dégenre toutes les toilettes

Que le SECMV fasse pression auprès du cégep afin que des poubelles pour que les produits hygiéniques se retrouvent dans toutes les toilettes.

Qu'il y ait des produits hygiéniques disponible au SECMV et dans toutes les toilettes.

Proposition d'amendement par Chloé :

« Que le SECMV dégenre toutes les toilettes » remplace « Que le cégep ait au moins une toilette mixte sur chaque étage. »

Olivier appuie

Amendement adopté à l'unanimité

Ryan propose :

Que le cégep ait 50% de toilettes genrées et 50% de toilettes non genrées sur chaque étage.

Claudia appuie

Amendement battu à majorité

Proposition principale adopté à majorité

7. GNL Québec

Mégane propose :

Considérant que le projet de GNL Québec accentuerait la crise climatique, car il ouvrirait de nouveaux marchés au gaz fossile nord-américain. À lui seul, ce projet générerait 7,8 millions de tonnes de GES, assez pour annuler les efforts de réduction de GES du Québec. La science est claire : 80 % des réserves connues de pétrole, de charbon et de gaz doivent rester dans le sol. Nous ne pouvons pas construire de nouvelles infrastructures pour produire et consommer plus d'énergies fossiles.

Considérant que ce projet pose aussi une grave menace pour la biodiversité puisqu'il risque d'affecter 17 espèces fauniques vulnérables ou menacées, dont le carcajou et la tortue mouchetée, et 18 espèces floristiques à statut précaire. La construction du pipeline Gazoduc entraînerait la destruction et la fragmentation d'habitats essentiels pour plusieurs espèces.

Considérant que le gaz transporté par un pipeline de 750 km serait principalement d'origine fossile et extrait par fracturation hydraulique, une technique non conventionnelle de production d'hydrocarbures qui contamine les sources d'eau potable(1), entraîne des fuites de méthane(2) et provoque même des tremblements de terre(3).

Considérant que la construction du pipeline gazier impliquerait de nombreux franchissements de rivières et de milieux humides. Le corridor à l'étude englobe en effet plus de 20 400 km de cours d'eau! Quant au terminal maritime prévu au bout du trajet, il impliquerait plus de 120 passages annuels de super-méthaniers de gaz liquéfié (GNL), plus gros que le Titanic, dans le Fjord et le fleuve, au cœur de l'habitat essentiel du béluga du Saint-Laurent, une espèce emblématique en voie de disparition.

Considérant que le projet de GNL Québec s'ajoute à 4 projets industriels(4) qui pourraient voir le jour à proximité du Fjord du Saguenay dans les prochaines années. Ces projets feraient augmenter la navigation de 280 % dans le Fjord et de 10 % dans l'estuaire du Saint-Laurent, avec des impacts négatifs potentiels sur le rétablissement des bélugas.

Considérant tous les impacts du projet sur la crise climatique, les milieux naturels et la biodiversité,

Que le SECMV s'oppose au projet de gaz fossile de GNL Québec

Que le SECMV supporte les demandes de la coalition Fjord aux différents ministres et gouvernements qui ont leur mot à dire sur ce projet néfaste pour notre écosystème.

Éliane appuie

Proposition adopté à l'unanimité

8. Loi 21

Olivier propose :

Considérant que l'adoption du projet de loi 21 a eu pour effet l'augmentation du nombre d'agressions envers les minorités religieuses et les personnes racisées.

Considérant que l'article 10 de la loi 62 qui stipulait que les services doivent être donnés et reçus à visage découvert a été décrétée invalide et discriminatoire par la cour supérieure

Considérant que cette loi empiète sur la charte des droits et libertés de la personne dont le Québec s'est doté afin de protéger les droits humains fondamentaux et qui stipule que chaque personne a droit à l'égalité peu importe sa race, sa couleur, son sexe, son identité ou son expression de genre, sa grossesse, son orientation sexuelle, son état civil, son âge sauf dans les mesures prévues par la loi, SA RELIGION, ses convictions politiques, sa langue, son origine ethnique ou nationale, sa condition sociale ou son handicap. Cette charte s'applique tant aux activités de l'état (exécutives et législatives) qu'aux rapports en droits privés (entre les citoyenNEs).

Considérant que le gouvernement Legault a utilisé deux clauses dérogatoires dans le but d'éviter les contestations judiciaires.

Considérant que la loi 21 n'est pas claire et que les institutions ont du mal à l'appliquer et à la comprendre.

Considérant que le message envoyé au personnel du cégep au sujet de l'application de la loi 21 dans l'établissement n'était pas clair.

Considérant que le cégep a décidé d'appliquer la loi 21 alors que d'autres établissements d'études supérieures l'ont refusée.

Considérant que le syndicat a déjà un mandat antiraciste et contre la discrimination.

Considérant que la loi 21 c'est de la ségrégation.

Considérant que tout le monde mérite la même chance, même les personnes à visage couvert.

Nous proposons que le syndicat se positionne contre la loi 21 et son application dans le cégep.

Nous proposons que le syndicat organise une assemblée générale de grève contre l'application de la loi 21 dans le cégep lors de la prochaine session

Nous proposons que le SECMV appuie les organisations contre la loi 21.

Maxime appuie

Proposition adoptée à l'unanimité

9. Budget

Martin propose :

Considérant

• Que le budget prévu de 5000\$ pour les activités de comités était insuffisant pour financer les activités principales des comités présents à l'Alternative.

- *Que le comité sociale des sciences humaines, le comité LGBTQ, le comité robotique et le comité amnistie internationale ont déjà coupé plusieurs centaines de dollars de leurs demandes pour tenter d'atteindre un consensus, mais que cet effort s'est prouvé insuffisant.*
- *Que le SECMV veille au bon fonctionnement de ses comités et qu'il encourage la vie étudiante sous toutes ses formes*

Que le SECMV octroie une augmentation de 700\$ au budget des activités des comités en allant chercher 500\$ du fond de roulement et 200\$ dans le budget des honoraires professionnels. Que la somme additionnelle soit répartie tel qu'il a été convenu lors de la réunion de l'Alternative le 9 octobre dernier entre les comités participants.

Mégane appuie

Proposition adoptée à l'unanimité

10. Préoccupations des membres

Laurence propose :

Considérant que les étudiant-es à mobilité réduite ne bénéficient pas d'une pleine intimité lorsque qu'il-les utilisent les toilettes.

Considérant que le cégep n'adapte pas les cours d'éducation physique pour ces étudiant-es.

Considérant que certaines des activités du programme de travail social ne sont pas accessibles ou même adaptées pour ces étudiants.

Que le syndicat se positionne pour rendre le cégep plus accessible au gens vivant des problèmes d'accessibilité.

Que le syndicat forme un comité pour améliorer l'accessibilité universelle de ces étudiant-es.

Jonathan appuie

Adopté à l'unanimité

11. Varia

12. Fermeture

Marie-Maude demande ***la levée de l'assemblée***